

2008s-21

**Déterminants des heures
travaillées au Québec et
comparaisons avec l'Ontario**

Benoit Dostie

Série Scientifique
Scientific Series

Montréal
Août 2008

© 2008 *Benoit Dostie*. Tous droits réservés. *All rights reserved*. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.
Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO

Partenaire majeur

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Partenaires corporatifs

Alcan inc.
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque Laurentienne du Canada
Banque Nationale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
BMO Groupe financier
Bourse de Montréal
Caisse de dépôt et placement du Québec
DMR Conseil
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Gaz de France
Gaz Métro
Hydro-Québec
Industrie Canada
Investissements PSP
Ministère des Finances du Québec
Raymond Chabot Grant Thornton
State Street Global Advisors
Transat A.T.
Ville de Montréal

Partenaires universitaires

École Polytechnique de Montréal
HEC Montréal
McGill University
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

Les cahiers de la série scientifique (CS) visent à rendre accessibles des résultats de recherche effectuée au CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont écrits dans le style des publications scientifiques. Les idées et les opinions émises sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires.

This paper presents research carried out at CIRANO and aims at encouraging discussion and comment. The observations and viewpoints expressed are the sole responsibility of the authors. They do not necessarily represent positions of CIRANO or its partners.

ISSN 1198-8177

Partenaire financier

Développement
économique, Innovation
et Exportation

Québec 

Déterminants des heures travaillées au Québec et comparaisons avec l'Ontario*

Benoit Dostie[†]

Résumé / Abstract

Nous étudions dans cet article les déterminants des heures travaillées par travailleur au Québec et en Ontario à l'aide des Enquêtes sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Nous montrons tout d'abord que le différentiel dans l'intensité de la main d'oeuvre a augmenté en défaveur du Québec sur la période 1997-2005. Nous estimons ensuite que les différences dans les caractéristiques moyennes des deux provinces expliquent à peine 10 % du différentiel. Nous analysons finalement de façon plus détaillée l'impact de la structure industrielle, de la structure occupationnelle, de l'appartenance au secteur public et de l'appartenance à un syndicat sur la distribution de heures travaillées. Nous trouvons que ce dernier facteur est le plus important : l'imposition de la structure de syndicalisation ontarienne au Québec diminue de façon significative la proportion de travailleurs à temps réduit et augmente la proportion faisant de longues ou très longues heures.

Mots clés : Ontario, Québec, heures travaillées, syndicalisation.

In this article, we estimate the determinants of hours of work for Ontario and Quebec using Statistics Canada Labour Force Surveys. We first illustrate that intensity – hours worked per employed person - has decreased in Quebec relative to Ontario between 1997 and 2005. We then proceed to show that differences in average observed characteristics between the two provinces explain at most 10 % of the difference. We next analyze in more details the impact of industry, occupation, public sector status and union status on the distribution of hours of work. We find that if the size and distribution of unions in Quebec were the same as in Ontario, the proportion of workers in Quebec working reduced hours would decrease significantly while the proportions working long or very long hours would increase.

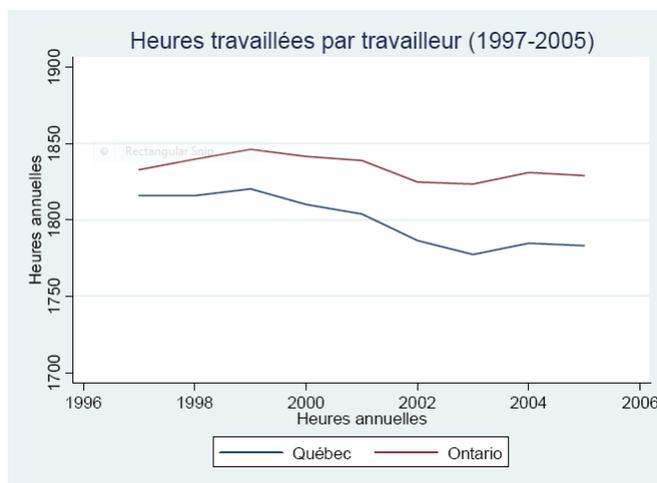
Keywords: Ontario, Québec, hours of work, unions.

* Je remercie Lene Kromann pour l'excellente assistance de recherche.

[†] Institut d'économie appliquée, HEC Montréal, IZA, CIRANO, CIRPÉE, benoit.dostie@hec.ca

1 Introduction

La différence de l'intensité de la main-d'oeuvre (i.e. le nombre d'heures travaillées moyen par travailleur) au Québec par rapport au reste du Canada est bien documentée. Les chiffres les plus récents sont donnés par Heisz et LaRochelle-Côté (2007) et sont basés sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2004. Ils montrent que le travailleur québécois moyen fait 1750 heures par année comparé au travailleur ontarien moyen qui en fait 1850. Nos propres calculs, avec les données de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada pour la période 1997-2005, montrent que ce différentiel va en grandissant.



Ce différentiel d'intensité est un facteur important pour expliquer les écarts de PIB par capita entre les différentes juridictions. Pour la comparaison Canada-États-Unis, Isgut, Bialas, et Milway (2006) montrent que les salariés canadiens ont travaillé en moyenne 157 heures de moins par année que les travailleurs américains au cours de la période 1997-2004. Ils montrent aussi que ce différentiel dans l'intensité de l'utilisation de la main-d'œuvre est responsable pour près de 50% de l'écart de PIB par habitant entre les deux pays.

L'Institute for Competitiveness & Prosperity (2006) trouve que les différences dans l'intensité de la main-d'oeuvre expliquent un pourcentage encore plus élevé (60%) de l'écart de PIB par capita entre l'Ontario et un groupe de référence composé de 14 États américains et du Québec. Des calculs similaires de l'Institute for Competitiveness & Prosperity (2006) montrent que dans le cas de l'Ontario et du Québec, le différentiel d'intensité de main-d'oeuvre est le principal déterminant de l'écart de PIB par capita entre les deux provinces.

Plusieurs raisons sont invoquées pour expliquer ces différences. Isgut, Bialas, et Milway (2006) notent que différents facteurs institutionnels peuvent expliquer une plus faible intensité de la main-d'oeuvre, entre autres un taux d'appartenance syndicale et des normes de travail plus élevés. Fortin (2003) note que pendant la période 1965-1980 de rapide diminution de l'horaire de travail au Canada "les gouvernements provinciaux se sont activés à légiférer pour restreindre le temps supplémentaire, allonger les vacances et prévoir plus de congés dans les normes de travail, et que les syndicats ont réussi à arracher des semaines de travail plus courte et des vacances plus longues pour leurs membres".

Dans l'analyse sur le sujet la plus détaillée jusqu'à présent, Heisz et LaRochelle-Côté (2007) utilisent les données de l'EDTR de 2004 pour examiner l'influence respective de quatre facteurs: les différences dans (1) le statut syndical, (2) la structure industrielle, (3) les conditions d'emploi et (4) les caractéristiques démographiques. Ils trouvent que ces facteurs expliquent très peu les différences interprovinciales dans les heures travaillées. Ils concluent en émettant l'hypothèse que des facteurs "non observables" (ceux qui sont plus difficiles à observer dans les enquêtes-ménages) contribuent aussi à exacerber les différences régionales dans les heures de travail. Ces facteurs comprennent notamment les incitations liées aux inégalités des salaires, les incitations ou désincitations liées aux politiques fiscales progressives, les différences dans les facteurs macroécono-

miques, les différences sur le plan des préférences, ainsi que les différences institutionnelles.

Cependant, ces dernières conclusions mériteraient d'être examinées de plus près. En effet, une limite potentiellement importante des données sur les heures annuelles travaillées contenues dans l'EDTR est qu'elles sont basées sur la mémoire des répondants qui doivent décrire leurs horaires de travail de la dernière année. Ces données sont ensuite agrégées en un chiffre représentant les heures de travail annuelles. Ces dernières sont aussi ajustées, encore selon la mémoire du répondant, pour tenir compte de toute absence (vacances, maladies, maternités, etc). Toute erreur dans les souvenirs de l'individu sera transmise en erreur sur le niveau des heures travaillées. Comme les données des EPA sont collectées mensuellement, il est plus probable que le travailleur rapporte le véritable nombre d'heures effectuées.

L'objectif de cette étude est donc de mieux comprendre ce qui génère le différentiel dans l'intensité de la main-d'œuvre entre le Québec et l'Ontario. Pour ce faire, nous utilisons la version 2005 de l'EPA de Statistique Canada. L'EPA fournit des estimations de l'emploi et du chômage, et, plus utile pour nos fins, de l'information sur les heures travaillées dans la semaine de référence pour chaque répondant. Comme l'EPA est répétée mensuellement, elle permet de mieux calculer les absences annuelles et d'obtenir une distribution plus réaliste des heures travaillées. Notons que ce sont aussi les données utilisées par l'Institute for Competitiveness & Prosperity (2006) pour son analyse du différentiel de l'intensité du travail en Ontario.

Nos résultats montrent tout d'abord que le différentiel dans l'intensité de la main-d'oeuvre a augmenté en défaveur du Québec sur la période 1997-2005. De façon à bien pouvoir comparer nos résultats avec Heisz et LaRochelle-Côté (2007), nous utilisons aussi la méthode de décomposition de Oaxaca (1973) pour

vérifier si la différence moyenne dans l'intensité de la main-d'oeuvre peut être expliquée par des différences au niveau du statut syndical, de la structure industrielle, des conditions d'emploi et des caractéristiques démographiques. Nous estimons alors que les différences dans les caractéristiques moyennes des deux provinces expliquent à peine 10% du différentiel. Une analyse plus poussée des différences est finalement effectuée avec la méthode de DiNardo, Fortin, et Lemieux (1996), ce qui a l'avantage de permettre des comparaisons non seulement à la moyenne mais en tous points de la distribution des heures travaillées. Nous trouvons que le taux de syndicalisation est le facteur est le plus important pour expliquer la différence dans la distribution des heures travaillées: l'imposition de la structure de syndicalisation ontarienne au Québec diminue de façon significative la proportion de travailleurs à temps réduit et augmente la proportion faisant de longues ou très longues heures.

2 Statistiques descriptives

Le Tableau 1 présente l'évolution des heures travaillées par travailleur pour la période 1997-2005 en Ontario et au Québec et documente donc l'écart grandissant entre les deux provinces. Cet écart est de près d'une semaine et demie en 2005 (61 heures).

Notons que nous définissons, à la manière de Heisz et LaRochelle-Côté (2007), un travailleur comme étant un individu âgé entre 25 et 54 ans et qui rapportait être employé ou chômeur dans la semaine de référence pour l'Enquête. Pour calculer le nombre d'heures travaillées dans l'année, nous prenons le nombre d'heures travaillées habituellement mensuellement et multiplions par 50 semaines moins un ajustement pour les semaines de vacances ou hors-travail. Nous multiplions par 50 au lieu de 52 pour tenir compte de la présence de congés fériés.

Nous avons aussi calculé les heures travaillées et les taux de participation

pour les individus âgés entre 15-64 ans. Comme les tendances sont similaires, nous présentons seulement les résultats pour les 25-54 ans. Tous nos calculs utilisent les poids d'échantillonnage tel que recommandé par Statistique Canada.

Au lieu d'examiner le nombre d'heures travaillées par travailleur, le Tableau 2 examine l'évolution des heures travaillées par individu faisant partie de la population active. Cette image plus optimiste du marché du travail québécois s'explique par le fait que le taux de participation au marché du travail a beaucoup augmenté relativement l'Ontario dans les dernières années i.e. plusieurs individus sont passés de la catégorie 'non-emploi' à la catégorie 'emploi' tel que montré par le Tableau 3. En conséquence, le nombre d'heures travaillées moyen par individu âgé entre 25 et 54 ans a augmenté et l'écart avec l'Ontario s'est rétréci.

Ce rapprochement dans les taux de participation est entre autres dû aux progrès qu'ont fait les femmes sur le marché du travail québécois. En effet, alors que l'écart entre les taux de participation des femmes ontariennes et québécoises était de 6 points de pourcentage en 1997, l'écart avait diminué à 1 point de pourcentage seulement en 2005 (voir Tableau 5). Notons que le Tableau 4 montre que l'écart a aussi diminué pour les hommes même si la baisse est moins dramatique (-2 points de pourcentage pour les hommes comparé à -4 pour les femmes).

Une autre comparaison intéressante est celle distinguant les individus selon leur scolarité. Cette comparaison montre que le taux de participation au marché du travail québécois a particulièrement augmenté pour les travailleurs possédant moins d'un diplôme universitaire (voir Tableau 7) alors que les tendances sont à toutes fins pratiques similaires dans les deux provinces pour ceux qui possèdent un diplôme universitaire ou plus (Tableau 6). La baisse est encore une fois de près de 4 points de pourcentage pour les travailleurs ne possédant pas de

diplôme universitaire.

Plusieurs commentateurs attirent l'attention sur l'importance du différentiel dans l'intensité de la main-d'oeuvre entre le Québec et ses principaux compétiteurs. Nous pouvons constater avec les données de l'EPA que le différentiel semble augmenter sur la période 1997-2005. Cependant, il convient aussi de rappeler qu'au niveau de l'évolution d'une mesure aussi importante de la vigueur du marché du travail québécois, le nombre d'heures travaillées par individu, on constate plutôt un rapprochement entre le Québec et l'Ontario à cause d'une certaine convergence dans les taux de participation au marché du travail.

3 Méthodologie

3.1 Décomposition d'Oaxaca

Supposons que les heures travaillées (h) au Québec (Q) et en Ontario (O) soit déterminées par les équations suivantes:

$$h_{Qi} = X_{Qi}\beta_Q + \epsilon_{Qi} \quad (1)$$

$$h_{Oi} = X_{Oi}\beta_O + \epsilon_{Oi} \quad (2)$$

pour chaque individu i où X représente un vecteur de variables explicatives des heures travaillées, et ϵ un terme d'erreur. La différence moyenne entre les heures travaillées des deux provinces est donnée par

$$h_O - h_Q = (X_O - X_Q)\hat{\beta}_O + X_Q(\hat{\beta}_O - \hat{\beta}_Q) \quad (3)$$

où la première composante est la différence expliquée et la deuxième, la différence non expliquée. Il est important de noter que la partie expliquée diffèrera selon le choix du groupe de référence (l'Ontario dans cet exemple).

Le vecteur de variables explicatives que nous utilisons dans cette analyse comprend les variables démographiques usuelles telles le sexe, l'âge et l'éducation. Nous évitons d'inclure des variables indiquant le nombre d'enfants pour éviter les problèmes d'endogénéité liés à la simultanéité des décisions quant au comportement sur le marché du travail et au comportement en matière de fertilité. Nous tenons aussi compte de l'appartenance à un syndicat. Les autres variables explicatives sont des variables de contrôle pour l'occupation (25 catégories) et l'industrie (18 catégories).

3.2 Méthode de DiNardo, Fortin, et Lemieux (1996)

Une limite de l'approche de Oaxaca est qu'elle permet seulement d'expliquer les différences dans les heures travaillées moyennes. Elle ne capte donc pas l'impact que pourraient avoir les variables explicatives sur la distribution des heures travaillées. Nous présentons ici brièvement la méthodologie de DiNardo, Fortin, et Lemieux (1996) qui permet de simuler comment un changement dans une caractéristique observable d'une économie peut influencer la distribution des heures travaillées.

Soit $f_r(h)$ la densité des heures travaillées (h) pour la province (r). De façon plus détaillée, nous avons

$$f_r(h) = f(h; r_h = r, r_z = r) \quad (4)$$

où z représente un vecteur de variables explicatives (par exemple le statut syndical ou l'occupation du travailleur). Pour la province de Québec, nous écrivons donc

$$f_Q(h) = f(h; r_h = Q, r_z = Q) \quad (5)$$

et pour l'Ontario

$$f_O(h) = f(h; r_h = O, r_z = O) \quad (6)$$

La densité simulée pour le Québec s'écrit simplement

$$f_Q(h) = f(h; r_h = Q, r_z = O) \quad (7)$$

et s'interprète comme étant la distribution des heures travaillées qui prévaudrait au Québec si les caractéristiques z étaient les mêmes qu'en Ontario.

L'idée derrière DiNardo, Fortin, et Lemieux (1996) est que si on suppose que la distribution des heures travaillées au Québec ne dépend pas de la distribution des variables explicatives du groupe de comparaison (en l'occurrence l'Ontario), il est alors possible d'écrire la densité (7) comme étant une somme de fonctions de densité pondérées

$$\begin{aligned} f(h; r_h = Q, r_z = O) &= \int f(h | z, r_h = Q) dF(z | r_z = O) \\ &= \int f(h | z, r_h = Q) \psi(z) dF(z | r_z = Q). \end{aligned} \quad (8)$$

La fonction $\psi(z)$ reflète les différences dans les probabilités d'observer un individu avec les caractéristiques z entre les deux provinces qui est défini comme

$$\psi(z) = \frac{dF(z | r_z = O)}{dF(z | r_z = Q)} \quad (9)$$

Nous estimons cette dernière fonction avec un modèle logit.

Par exemple, dans le cas de l'impact de la syndicalisation, nous estimons simplement un modèle dichotomique de la forme

$$P(\text{Quebec}_i = 1) = \Lambda(\beta_0 + \beta_1 \text{syndiqué}_i) \quad (10)$$

pour les individus i de l’Ontario et du Québec. Les coefficients estimés représentent les différences de propension à appartenir à un syndicat dans les deux provinces. Il faut ensuite prédire pour chaque individu $\hat{P}(\cdot)$. Ces probabilités prédites servent comme approximation pour $dF(\cdot)$. Les poids $\psi(z)$ sont ensuite calculés à partir de (10).

4 Résultats

Nous discutons tout d’abord des résultats obtenus avec la méthode de décomposition de Oaxaca et passons ensuite aux résultats obtenus par le méthode de DiNardo, Fortin, et Lemieux (1996).

4.1 Décomposition de Oaxaca

Les résultats de la décomposition de Oaxaca sont présentés dans les Tableaux 8, 9 et 10. Chacun de ces tableaux est divisé en sept colonnes. Les deux premières colonnes donnent les coefficients estimés β_O et β_Q . Ces coefficients sont obtenus par la méthode des moindres carrés ordinaires. Nous avons aussi estimé les mêmes équations en corrigeant pour l’endogénéité de la participation au marché du travail, mais comme les résultats étaient les mêmes, nous présentons seulement les résultats obtenus plus simplement. Les deux colonnes suivantes donnent la moyenne pour toutes les variables explicatives de chaque province. Finalement, les trois dernières colonnes présentent la décomposition de Oaxaca proprement dite.

Le différentiel expliqué est égal au produit $(X_O - X_Q)\hat{\beta}_O$ et le différentiel non-expliqué à $X_Q(\hat{\beta}_O - \hat{\beta}_Q)$. Intuitivement, moins il y a de différences dans les caractéristiques de chaque province, $X_O = X_Q$, plus le différentiel expliqué sera petit. C’est la différence dans le rendement de chaque caractéristique qui détermine le taille du différentiel non-expliqué.

D'après les résultats du Tableau 8, sur la première ligne, nous pouvons d'abord constater que les différences dans les caractéristiques observables expliquent très peu du différentiel des heures travaillées entre le Québec et l'Ontario, soit seulement 7.1 heures sur le différentiel total de 61.3 ou encore 10% du différentiel. 90% du différentiel vient donc de différences "non-expliquées" qui proviennent de différences dans le comportement des individus des deux provinces.

Par exemple, bien que les taux de syndicalisation soit très différents, 0.25 en Ontario versus 0.34 au Québec, cette différence explique seulement 2 heures du différentiel total de 61.3 heures. Aussi, bien que les travailleurs syndiqués effectuent moins d'heures dans les deux provinces, l'effet négatif est plus faible au Québec ce qui vient compenser l'effet de la différence dans les taux de syndicalisation, de telle sorte que l'impact total est de *réduire* le différentiel de près de une heure.

Parmi les autres résultats intéressants du Tableau 8, notons que même si les proportions de femmes et d'individus mariés sur le marché du travail sont similaires dans les deux provinces, les femmes québécoises travaillent plus que les femmes ontariennes, et il en est de même pour les gens mariés. De la même manière au niveau de l'éducation, dans toutes les catégories, même si les travailleurs québécois sont en moyenne moins éduqués que les travailleurs ontariens, ils travaillent néanmoins un nombre d'heures plus élevé que leurs homologues ontariens.

À l'inverse, cela veut donc dire que, pour des raisons inexpliquées, les hommes québécois travaillent moins que leurs homologues ontariens. Il en est de même pour les individus non-mariés, les travailleurs non-syndiqués et les travailleurs n'ayant pas complété leurs études secondaires.

Les Tableaux 9 et 10 donnent l'impact de la structure occupationnelle et

industrielle du Québec sur l'intensité du travail de la main-d'oeuvre. Force est de constater que les différences de structure expliquent très peu le différentiel d'intensité de la main-d'oeuvre. Les différentiels expliqués et non-expliqués sont d'environ une heure travaillée dans les deux cas.

En résumé, la décomposition de Oaxaca et les régressions sur les heures travaillées permettent de dire que les différences dans les variables explicatives expliquent très peu du différentiel dans l'intensité de la main-d'oeuvre entre le Québec et l'Ontario. En fait, malgré la richesse des variables de contrôle utilisées, on peut constater que le modèle explique moins de 20% de la variance dans les heures travaillées et ce pour les deux provinces. Il en résulte donc que la majorité de la variation est non-expliquée telle que représentée dans les différences de rendements de chaque caractéristique. Un coup d'oeil au niveau de la constante estimée et en regard des variables omises du modèle, les résultats montrent que, de façon non expliquée, les hommes québécois ayant moins d'un diplôme secondaire et qui seraient célibataires travaillent beaucoup moins que leurs homologues ontariens, toute chose étant égale par ailleurs. La seule recommandation qui résulte est donc qu'une hausse du niveau d'éducation moyen pourrait résorber une partie du différentiel.

4.2 Méthode de DiNardo, Fortin, et Lemieux (1996)

Avec l'objectif de mieux comparer nos résultats avec ceux de Heisz et LaRochelle-Côté (2007), nous utilisons la même catégorisation des heures travaillées reproduite dans le Tableau 11.

Notons encore une fois qu'à la différence de Heisz et LaRochelle-Côté (2007) qui utilisent les données de l'EDTR, nous utilisons les données des EPA. Bien que les deux enquêtes contiennent des données sur les heures travaillées, les données des EPA tendent à être plus précises car elles sont mensuelles. Il est alors

plus facile pour les travailleurs de se rappeler le nombre exact d'heures qu'ils ont travaillé dans le mois passé. Lorsqu'on leur demande une fois par année le nombre d'heures travaillées comme dans le cas de l'EDTR, les travailleurs tendent à rapporter le nombre d'heures spécifié dans leur contrat de travail.

Bartman et Garneau (1998) notent qu'ainsi, à cause des différentes techniques d'échantillonnage, l'EDTR tend à sous-estimer le nombre de travailleurs qui effectuent de longues heures ou de très longues heures. Lorsque demandés mensuellement, les travailleurs ont plus de facilité à se rappeler les heures travaillées en extra des heures régulières. Ces facteurs font en sorte que nous pensons que les EPA sont plus appropriées pour une analyse de la distribution des heures travaillées.

Le Tableau 12 montre la différence dans la distribution des heures travaillées entre les deux provinces. Les trois premières colonnes donnent la distribution des travailleurs dans chaque catégorie de travail. Les trois colonnes suivantes donnent la moyenne des heures travaillées dans la catégorie. La dernière colonne donne la contribution totale au déficit d'heures travaillées du Québec.

Au niveau de la distribution, on peut facilement voir que le Québec compte à peu près la même proportion de travailleurs que l'Ontario dans les catégories de temps réduit. Les travailleurs québécois à temps réduit travaillent même en moyenne un peu plus que leurs homologues ontariens, 30 heures de plus pour le temps réduit faible et 16 heures de moins pour le temps réduit. Au total, ces deux catégories de travail contribuent seulement à expliquer près de cinq heures du différentiel total de 2005.

La différence majeure dans la distribution des heures travaillées vient du fait que l'Ontario compte une proportion beaucoup plus faible de travailleurs dans la catégorie horaire à temps plein toute l'année moins chargée. Ces travailleurs se répartissent ensuite dans les catégories supérieures d'heures tra-

vaillées, et ce, même si les travailleurs québécois des catégories supérieures travaillent en moyenne plus que leurs compatriotes ontariens. En effet, la proportion supérieure de travailleurs ontariens dans les catégories horaire normale à temps plein et les catégories de longues heures vient renverser le surplus de 204 heures engrangés par les travailleurs québécois dans la catégorie horaire à temps plein toute l'année moins chargé.

En comparaison avec l'étude de Heisz et LaRochelle-Côté (2007), nos résultats montrent qu'effectivement et tel qu'attendu, ces derniers sous-estiment de façon importante les proportions de travailleurs effectuant des longues ou très longues heures. En effet, pour le cas de l'Ontario par exemple, ces derniers estiment les proportions de travailleurs effectuant de longues ou très longues heures à respectivement 4.9% et 3.2% alors que nos propres calculs montrent que ces proportions seraient plutôt de 10.8% et 5.2%.

Dans la prochaine étape de notre analyse, nous examinons la contribution de 4 facteurs à la distribution des heures travaillées. Pour ce travail, nous portons notre attention sur l'impact de la (1) syndicalisation, (2) la structure industrielle, (3) la structure en termes d'occupations professionnelles et (4) l'appartenance au secteur public.

Dans le Tableau 13, nous simulons premièrement quelle serait la distribution des heures travaillées au Québec si le taux de syndicalisation était le même qu'en Ontario. Tel qu'attendu, cette simulation déplace la distribution des heures travaillées vers les catégories où les heures travaillées sont plus longues. On observe une diminution de 1.4 points de pourcentage du nombre de travailleurs sur l'horaire à temps plein toute l'année moins chargé qui se déplace majoritairement vers les catégories des longues et très longues heures. Si on assigne aux catégories simulées le nombre d'heures travaillées en moyenne par les individus de cette catégorie (voir Tableau 12), on obtient une augmenta-

tion d'environ 10 heures travaillées annuellement ce qui comble près de 15% du différentiel d'intensité de la main-d'oeuvre entre le Québec et l'Ontario.

Notons que ces résultats diffèrent de façon significative de ceux de Heisz et LaRochelle-Côté (2007) qui, rappelons-le, utilisent la même méthodologie avec les données de l'EDTR. Par exemple, ces derniers estiment que le statut syndical contribue à diminuer de 0.4 points de pourcentage la proportion de travailleurs ayant un horaire à temps plein toute l'année moins chargé alors que nos propres calculs montrent une baisse plus dramatique de 1.4%. Au niveau des longues ou très longues heures, ils obtiennent respectivement des variations de -0.2% et 0.0% alors que nos résultats avec les données des EPA montrent plutôt que l'imposition de la structure de syndicalisation ontarienne au Québec entraînerait des augmentations de 0.4% et 0.6% points de pourcentage pour ces catégories de travailleurs.

Qu'en est-il maintenant de la structure industrielle du Québec. Un déplacement vers la structure industrielle de l'Ontario a sensiblement le même impact que la simulation du taux de syndicalisation, soit un déplacement vers les catégories d'heures travaillées plus longues. Cependant, l'impact est moins important car la baisse dans la catégorie horaire à temps plein toute l'année moins chargée se fait principalement à la faveur de l'horaire normal à temps plein toute l'année.

La principale différence entre les deux provinces qui explique ce déplacement est le fait que le Québec compte plus de travailleurs dans les secteurs de la santé et l'administration publique où les heures travaillées sont plus courtes. Comme la simulation déplace les travailleurs dans des catégories adjacentes, l'augmentation des heures travaillées est beaucoup moins dramatique qu'avec la simulation précédente, soit seulement 2 heures.

Nous obtenons des résultats très similaires à ceux obtenus précédemment

(structure industrielle) lorsque nous faisons la simulation de la structure occupationnelle. Cependant, dans ce dernier cas, l'augmentation des heures travaillées est un peu plus grande à près de 7 heures (soit 10% du différentiel de la main-d'oeuvre). Cette différence est due au fait que les catégories de travail réduit baissent de façon plus prononcée que dans la simulation précédente. Notons que dans ces deux derniers cas, l'ampleur des variations est toujours plus élevée que dans Heisz et LaRochelle-Côté (2007).

Notre quatrième simulation porte sur l'impact de l'appartenance au secteur public. Cette fois-ci, la diminution est beaucoup plus marquée (et concentrée) dans la catégorie de l'horaire à temps plein toute l'année moins chargé au profit principalement de l'horaire à plein toute l'année. Au niveau des heures travaillées annuelles, l'augmentation est similaire à la simulation précédente, soit environ 10% du différentiel d'intensité de la main-d'oeuvre.

En conclusion, cette analyse permet d'obtenir une image plus riche et plus instructive de l'impact de chacune de ces quatre variables sur la distribution des heures travaillées. Elle montre qu'il peut être trompeur d'examiner les changements à la moyenne seulement. Une dernière conclusion est que la magnitude du rétrécissement du différentiel d'intensité de la main-d'oeuvre à espérer d'un rapprochement des structures occupationnelles, syndicales ou du secteur public entre le Québec et l'Ontario est probablement plus grande que ce qu'on aurait pu conclure d'une simple analyse des changements à la moyenne et aussi plus grande que ce qu'on pourrait conclure d'une analyse qui utilise les données de l'EDTR.

5 Conclusion

Le différentiel d'intensité de la main-d'oeuvre entre le Québec et l'Ontario, soit le nombre d'heures travaillées par travailleur, équivalait en 2005 à un déficit de

près d'une semaine et demi de travail sur une base annuelle pour le Québec. Augmenter ces heures travaillées à parité avec l'Ontario permettrait des gains appréciables en termes de niveau de vie. Nous commençons par montrer que si on regarde plutôt le nombre d'heures travaillées par individu âgés entre 25 et 54 ans, le différentiel Québec-Ontario s'est plutôt rétréci à cause de la hausse du taux de participation au marché du travail des femmes et des travailleurs ne possédant pas de diplôme universitaire. Il convient donc de parler des deux mesures lorsque vient le temps d'analyser la performance du marché du travail québécois.

Néanmoins, comme le différentiel d'intensité a augmenté ces dernières années, nous examinons ensuite les déterminants des heures travaillées. Dans un premier temps, la décomposition de Oaxaca indique que ce différentiel n'est pas causé par des différences observées dans la structure démographique, occupationnelle ou industrielle des deux provinces. La principale explication qui ressort de la décomposition d'Oaxaca vient du fait que certaines catégories de travailleurs québécois font beaucoup moins d'heures annuellement que leurs homologues ontariens. C'est le cas pour les hommes, les employés non-syndiqués, les travailleurs sans diplôme et les individus non-mariés.

Comme la décomposition de Oaxaca permet seulement d'expliquer les changements à la moyenne, nous utilisons dans un deuxième temps une méthodologie un peu plus élaborée qui permet de simuler l'impact de variables explicatives sur toute la distribution des heures travaillées. En termes de structures industrielle et occupationnelle, les résultats viennent confirmer les conclusions tirées de la décomposition de Oaxaca malgré que la magnitude des changements estimés soit supérieure. En particulier, la simulation concernant l'impact de la syndicalisation est très intéressante car elle permet de constater que l'imposition de la structure de syndicalisation ontarienne cause un déplacement non négligeable

vers la droite de la distribution des heures travaillées avec une diminution de 1.4 points de pourcentage du nombre de travailleurs sur l'horaire à temps plein toute l'année moins chargée qui se déplace majoritairement vers les catégories des longues et très longues heures.

Néanmoins, il faut mentionner que ces dernières simulations examinent chaque variable prise de façon indépendante et les résultats sont donc à interpréter avec prudence. Une analyse plus approfondie qui permettrait de simuler de façon multivariée la distribution des heures travaillées pourrait révéler des résultats intéressants. Finalement, il convient de souligner que nos résultats diffèrent de façon importante de ceux de Heisz et LaRochelle-Côté (2007) qui utilisent la même méthodologie mais des données différentes (l'EDTR). Il conviendrait donc d'examiner de façon plus détaillée les différences entre les deux enquêtes pour conclure à savoir laquelle est la plus pertinente pour examiner les déterminants des heures travaillées.

Références

- Bartman, I. et G. Garneau (1998). Comparison of hours worked based on the Survey of Labour and Income Dynamics and the Labour Force Survey. Cahier de recherche 98-14, Income and Labor Dynamics Working Paper Series, Statistics Canada.
- DiNardo, J., N. Fortin, et T. Lemieux (1996). Labor market institutions and the distribution of wages, 1973-1992: A semiparametric approach. *Econometrica* 64(5), 1001–1044.
- Fortin, P. (2003). Différences dans les heures annuelles travaillées entre les États-Unis et le Canada. *Observateur International de la Productivité* 6, 43–51.

Heisz, A. et S. LaRochelle-Côté (2007). Comprendre les différences régionales dans les heures travaillées. Cahier de recherche, Document de recherche no 11F0019MIF au catalogue - N. 292, Direction des études analytiques, Statistique Canada.

Institute for Competitiveness & Prosperity (2006). Time on the job: Intensity and Ontario's prosperity gap. Cahier de recherche 9.

Isgut, A., L. Bialas, et J. Milway (2006). Comment expliquer l'écart dans les heures travaillées entre le Canada et les États-Unis. *Observateur International de la Productivité* 13, 30-50.

Oaxaca, R. (1973). Male-female wage differentials in urban labor markets. *International Economic Review* 14(3), 693-709.

Tableau 1: Évolution des heures travaillées par travailleur

	Heures travaillées		
	Ontario	Québec	Diff.
1997	1840.5	1792	48
1998	1844.6	1792.3	52
1999	1846.8	1806.9	40
2000	1845	1794.5	51
2001	1839.4	1776.8	63
2002	1826.1	1757.9	68
2003	1822	1751	71
2004	1828.6	1764	65
2005	1823.1	1761.8	61

Source: EPA 1997-2005

Tableau 2: Évolution des heures travaillées par individu faisant parti de la population active

	Heures travaillées		
	Ontario	Québec	Diff.
1997	1447.3	1313.1	134
1998	1478.2	1338.2	140
1999	1495.9	1373.7	122
2000	1508.9	1383.4	125
2001	1502.1	1375	127
2002	1486.5	1389.3	97
2003	1496.5	1383.9	113
2004	1505.7	1404.6	101
2005	1499	1405.7	93

Source: EPA 1997-2005

Tableau 3: Évolution du taux de participation au marché du travail

	Taux d'emploi		
	Ontario	Québec	Diff.
1997	78.64	73.27	5.4
1998	80.14	74.67	5.5
1999	81	76.02	5.0
2000	81.78	77.09	4.7
2001	81.66	77.39	4.3
2002	81.4	79.03	2.4
2003	82.13	79.04	3.1
2004	82.34	79.63	2.7
2005	82.22	79.79	2.4

Source: EPA 1997-2005

Tableau 4: Évolution du taux de participation des hommes au marché du travail

	Taux d'emploi		
	Ontario	Québec	Diff.
1997	85.47	79.5	6.0
1998	86.66	81.41	5.3
1999	87.44	82.26	5.2
2000	88.27	82.8	5.5
2001	87.49	82.81	4.7
2002	86.48	83.94	2.5
2003	87.39	83.25	4.1
2004	87.36	83.68	3.7
2005	87.45	83.48	4.0

Source: EPA 1997-2005

Tableau 5: Évolution du taux de participation des femmes au marché du travail

	Taux d'emploi		
	Ontario	Québec	Diff.
1997	71.93	67.04	4.9
1998	73.71	67.9	5.8
1999	74.64	69.77	4.9
2000	75.38	71.36	4.0
2001	75.89	71.93	4.0
2002	76.37	74.08	2.3
2003	76.93	74.78	2.2
2004	77.38	75.53	1.8
2005	77.06	76.05	1.0

Source: EPA 1997-2005

Tableau 6: Évolution du taux de participation des individus possédans un diplôme universitaire

	Taux d'emploi		
	Ontario	Quebec	Diff.
1997	85.89	86.07	-0.2
1998	87.65	87.22	0.4
1999	87.85	86.16	1.7
2000	86.82	86.77	0.0
2001	86.08	86.31	-0.2
2002	85.59	86.59	-1.0
2003	84.69	84.66	0.0
2004	85.81	85.62	0.2
2005	86.41	85.2	1.2

Source: EPA 1997-2005

Tableau 7: Évolution du taux de participation des individus sans diplôme universitaire

	Taux d'emploi		
	Ontario	Québec	Diff.
1997	76.68	70.46	6.2
1998	78.08	71.79	6.3
1999	79.01	73.61	5.4
2000	80.19	74.7	5.5
2001	80.23	75.05	5.2
2002	79.98	77.08	2.9
2003	81.22	77.49	3.7
2004	81.07	77.96	3.1
2005	80.66	78.15	2.5

Source: EPA 1997-2005

Tableau 8: Résultats: décomposition de Oaxaca - Variables démographiques

	Coefficients			Moyennes			Différentiel	
	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Expliqué	Non-expl.	Total	
Heures travaillées			1823.09	1761.77	7.13	54.19	61.32	
Syndicat	-22.325*** (0.161)	-13.486*** (0.183)	0.25	0.34	2.07	-3.04	-0.97	
Marié	-16.937*** (0.212)	4.651*** (0.264)	0.91	0.91	0.04	-19.74	-19.70	
Femme	-195.976*** (0.140)	-172.227*** (0.173)	0.47	0.47	0.34	-11.24	-10.90	
35-44 ans	1.310*** (0.146)	15.057*** (0.184)	0.37	0.35	0.03	-4.78	-4.75	
45-54 ans	10.711*** (0.153)	25.854*** (0.188)	0.32	0.35	-0.33	-5.35	-5.68	
Secondaire	-11.130*** (0.244)	17.903*** (0.285)	0.21	0.16	-0.52	-4.64	-5.17	
Postsecondaire	-20.214*** (0.233)	6.247*** (0.250)	0.42	0.47	1.05	-12.56	-11.51	
Diplôme universitaire	-7.938*** (0.256)	7.676*** (0.297)	0.29	0.25	-0.30	-3.88	-4.18	

Écart-types entre parenthèses

Statistiquement significatif à 10%; significatif à 5%; significatif à 1%

Catégories de références: éducation: études secondaires non complétées

Tableau 9: Résultats: décomposition de Oaxaca - Structure occupationnelle

Occupations	Coefficients			Moyennes			Différentiel	
	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Expliqué	Non-expl.	Total	Total
Autres cadres	172.237*** (0.914)	86.290*** (1.188)	0.01	0.01	0.16	0.47	0.63	0.63
Personnel prof. en gestion des affaires et en finance	144.750*** (0.569)	171.453*** (0.709)	0.10	0.09	1.54	-2.47	-0.92	-0.92
Personnel en finance, secrétariat et administration	15.694*** (0.626)	23.687*** (0.784)	0.04	0.03	0.06	-0.27	-0.21	-0.21
Personnel de bureau	-71.764*** (0.599)	-25.458*** (0.735)	0.05	0.06	0.48	-2.64	-2.16	-2.16
Sciences naturelles et appliquées	-58.336*** (0.562)	-58.220*** (0.696)	0.10	0.10	-0.28	-0.01	-0.29	-0.29
Personnel prof. des soins de santé	-35.349*** (0.574)	-23.750*** (0.709)	0.08	0.08	-0.11	-0.94	-1.05	-1.05
Personnel technique et de soutien, secteur de la santé	43.865*** (0.692)	-49.830*** (0.837)	0.03	0.03	-0.25	3.09	2.85	2.85
Sciences sociales, administration publique et religion	-95.590*** (0.675)	-165.844*** (0.813)	0.03	0.04	0.46	2.53	2.99	2.99
Enseignants	40.741*** (0.619)	69.045*** (0.774)	0.05	0.05	-0.01	-1.40	-1.41	-1.41
Arts, culture, sports et loisirs	2.250*** (0.709)	-74.356*** (0.873)	0.04	0.05	-0.01	3.71	3.70	3.70
Personnel de la vente en gros technique	-130.692*** (0.654)	-124.611*** (0.797)	0.03	0.03	0.50	-0.21	0.29	0.29
Personnel, produits au détail	65.086*** (0.628)	59.334*** (0.785)	0.04	0.03	0.25	0.19	0.44	0.44
Personnel des services des aliments et boisson	-238.985*** (0.651)	-167.306*** (0.799)	0.04	0.04	0.92	-2.94	-2.02	-2.02
Personnel des services de protection	-228.643*** (0.751)	-206.162*** (0.902)	0.02	0.02	1.34	-0.54	0.81	0.81
Personnel de soutien familial et de garderie	27.596*** (0.749)	-12.487*** (0.947)	0.01	0.01	0.06	0.51	0.57	0.57

Écart-types entre parenthèses

Statistiquement significatif à 10%; significatif à 5%; significatif à 1%

Catégories de références: occupation:cadres supérieurs

Tableau 9: Résultats: décomposition de Oaxaca - Structure occupationnelle (suite)

Occupations	Coefficients			Moyennes			Différentiel		
	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Expliqué	Non-expl.	
Personnel de supervision, hébergement et des voyages	-290.268*** (0.840)	-116.800*** (1.111)	0.01	0.01	0.01	0.01	-0.71	-1.24	-1.95
Métiers et des transports	-181.099*** (0.589)	-161.337*** (0.728)	0.06	0.07	0.06	0.07	0.64	-1.32	-0.68
Personnel des métiers de la construction	213.625*** (0.724)	278.486*** (0.951)	0.02	0.01	0.02	0.01	0.89	-0.78	0.11
Autres métiers	-29.970*** (0.723)	-12.423*** (0.891)	0.02	0.02	0.02	0.02	-0.04	-0.32	-0.36
Transport et conducteurs d'équipement lourd	-4.020*** (0.582)	7.920*** (0.712)	0.06	0.06	0.06	0.06	0.01	-0.70	-0.69
Soutien des métiers, construction et de transport	185.415*** (0.647)	122.318*** (0.790)	0.04	0.04	0.04	0.04	-0.09	2.24	2.15
Professions propres au secteur primaire	-45.976*** (0.695)	-44.458*** (0.830)	0.02	0.02	0.02	0.02	0.10	-0.03	0.07
Surveillants, conducteurs et monteurs dans la fabrication	207.016*** (0.890)	203.552*** (1.000)	0.02	0.02	0.02	0.02	-1.79	0.09	-1.70
Manoeuvres dans la fabrication, services d'utilité publique	13.965*** (0.549)	31.034*** (0.681)	0.08	0.06	0.08	0.06	0.20	-1.05	-0.85

Écart-types entre parenthèses

Statistiquement significatif à 10%; significatif à 5%; significatif à 1%

Catégories de références: occupation:cadres supérieurs

Tableau 10: Résultats: décomposition de Oaxaca - Structure industrielle

	Coefficients						Moyennes			Différentiel		
	Ontario		Québec		Ontario	Québec	Ontario	Québec	Expliqué	Non-expl.	Total	
		()		()								
Industrie												
Foresterie, pêche, mines, et extrac.de pétrole	318.145***	(0.895)	418.983***	(0.971)	0.01	0.01	0.01	-1.39	-1.49	-2.89		
Services publics	145.993***	(0.904)	143.424***	(0.847)	0.01	0.01	0.01	-0.72	0.03	-0.70		
Construction	8.332***	(0.677)	-20.483***	(0.793)	0.01	0.01	0.01	-0.01	0.29	0.28		
Fabrication de biens durables	69.581***	(0.419)	48.919***	(0.512)	0.06	0.05	0.05	1.04	1.01	2.05		
Fabrication de biens non durables	66.717***	(0.367)	102.881***	(0.432)	0.11	0.09	0.09	1.50	-3.17	-1.67		
Commerce de gros	88.480***	(0.388)	108.144***	(0.438)	0.07	0.09	0.09	-1.61	-1.78	-3.39		
Commerce de détail	70.720***	(0.433)	108.658***	(0.517)	0.04	0.04	0.04	0.07	-1.52	-1.45		
Transport et entreposage	48.327***	(0.380)	142.198***	(0.445)	0.09	0.10	0.10	-0.40	-9.59	-9.99		
Finance, assurances, immobilier et location	84.282***	(0.429)	134.033***	(0.506)	0.05	0.05	0.05	0.12	-2.31	-2.19		
Services prof., scientifiques et techniques	50.338***	(0.367)	4.494***	(0.449)	0.07	0.06	0.06	0.90	2.60	3.50		
Gestion d'entreprises, services administratifs	47.440***	(0.364)	93.751***	(0.435)	0.08	0.07	0.07	0.35	-3.15	-2.80		

Écart-types entre parenthèses

Statistiquement significatif à 10%; significatif à 5%; significatif à 1%

Catégories de références: industrie:agriculture

Tableau 10: Résultats: décomposition de Oaxaca - Structure industrielle (suite)

Industrie	Coefficients			Moyennes			Différentiel	
	Ontario	Québec	Québec	Ontario	Québec	Expliqué	Non-expl.	Total
Services d'enseignement	-1.201*** (0.418)	-23.240*** (0.527)		0.04	0.03	-0.01	0.76	0.75
Soins de santé et assistance sociale	-85.029*** (0.454)	-112.759*** (0.547)		0.07	0.07	-0.04	1.98	1.93
Information, culture et loisirs	-55.088*** (0.377)	2.172*** (0.431)		0.11	0.13	1.17	-7.25	-6.08
Hébergement et services de restauration	6.377*** (0.411)	31.840*** (0.492)		0.05	0.04	0.01	-1.13	-1.12
Autres services	49.418*** (0.473)	45.714*** (0.579)		0.04	0.04	-0.09	0.15	0.06
Administrations publiques	84.315*** (0.440)	23.145*** (0.504)		0.04	0.04	-0.46	2.58	2.12
Constante	1,922.463*** (0.685)	1,776.999*** (0.821)		1	1		145.46	145.46
Observations	5.49e+07	3.23e+07						
R-carré	0.17	0.18						

Écart-types entre parenthèses

Statistiquement significatif à 10%; significatif à 5%; significatif à 1%

Catégories de références: industrie:agriculture

Tableau 11: Évolution des heures travaillées par travailleur

	Heures travaillées		
	Annuelles	Hebdomadaires	
Temps réduit faible	Moins de 1100	Moins de 21	< 21
Temps réduit	1100 à 1500	21 à 29	[21, 29[
Horaire à temps plein toute l'année moins chargé	1500 à 1900	29 à 37	[29, 37[
Horaire normal à temps plein toute l'année	1900 à 2300	37 à 44	[37, 44[
Longues heures	2300 à 2700	44 à 52	[44, 52[
Très longues heures	2700 et plus	52 et plus	≥ 52

Catégorisation de Heisz et LaRochelle-Côté (2007)

Tableau 12: Évolution des heures travaillées par travailleur

	Distribution			Heures moyennes			Contribution
	Ontario	Québec	Diff.	Ontario	Québec	Diff.	Totale
< 21	6.95	6.19	-0.76	702	672	-30	7.19
[21, 29[4.26	5.27	1.01	1174	1190	16	-12.69
[29, 37[14.66	27.26	12.6	1597	1608	12	-204.34
[37, 44[58.17	50.42	-7.75	1878	1866	-13	152.05
[44, 52[10.81	6.65	-4.16	2231	2255	24	91.25
≥ 52	5.16	4.21	-0.95	3034	3053	20	27.99

Calculs à partir de l'EPA (2005)

Tableau 13: Impact de la syndicalisation sur la distribution des heures travaillées

	Ontario	Québec		Diff.
		Actuel	Simulé	
< 21	6.95	6.19	6.5	0.31
[21, 29[4.26	5.27	5.15	-0.12
[29, 37[14.66	27.26	25.85	-1.41
[37, 44[58.17	50.42	50.52	0.10
[44, 52[10.81	6.65	7.28	0.63
≥ 52	5.16	4.21	4.7	0.49

Calculs à partir de l'EPA (2005)

Tableau 14: Impact de la structure industrielle sur la distribution des heures travaillées

	Ontario	Québec		Diff.
		Actuel	Simulé	
< 21	6.95	6.19	6.1	-0.09
[21, 29[4.26	5.27	5.09	-0.18
[29, 37[14.66	27.26	26.55	-0.71
[37, 44[58.17	50.42	51.51	1.09
[44, 52[10.81	6.65	6.7	0.05
≥ 52	5.16	4.21	4.05	-0.16

Calculs à partir de l'EPA (2005)

Tableau 15: Impact de la structure occupationnelle sur la distribution des heures travaillées

	Ontario	Québec		Diff.
		Actuel	Simulé	
< 21	6.95	6.19	5.9	-0.29
[21, 29[4.26	5.27	4.95	-0.32
[29, 37[14.66	27.26	26.62	-0.64
[37, 44[58.17	50.42	51.62	1.20
[44, 52[10.81	6.65	6.72	0.07
≥ 52	5.16	4.21	4.19	-0.02

Calculs à partir de l'EPA (2005)

Tableau 16: Impact du secteur public sur la distribution des heures travaillées

	Ontario	Québec		Diff.
		Actuel	Simulé	
< 21	6.95	6.19	6.17	-0.02
[21, 29[4.26	5.27	5.16	-0.11
[29, 37[14.66	27.26	26.11	-1.15
[37, 44[58.17	50.42	51.26	0.84
[44, 52[10.81	6.65	6.91	0.26
≥ 52	5.16	4.21	4.39	0.18

Calculs à partir de l'EPA (2005)